



# L'écho de Roche Rousse

Bulletin municipal de Saint-Martin-en-Vercors

n°45 - 2023

LES MARTINADES



SAINT MARTIN EN VERCORS

A.P.E  
ST MARTIN ET ST JULIEN  
EN VERCORS



ÉCOLE  
patrimoine



du  
VERCORS

DU COTÉ  
DES  
ASSOCIATIONS  
p. 3 à 5



FÊTES DE ST MARTIN EN  
COMITÉ DES  
VERCORS



Les bobos  
d'Hugo \*

\*L'ASSO.



*Du côté des écoles*

*p. 6 à 8*



Le Compost partagé  
p. 16



YVES FARGE  
p. 2

# L'édito du maire

*Chères habitantes, chers habitants,*

L'été arrive avec son lot d'animations diverses et variées. De quoi passer de bons moments festifs, de rencontre et de partage. Profitez de ce temps de joie et d'allégresse.

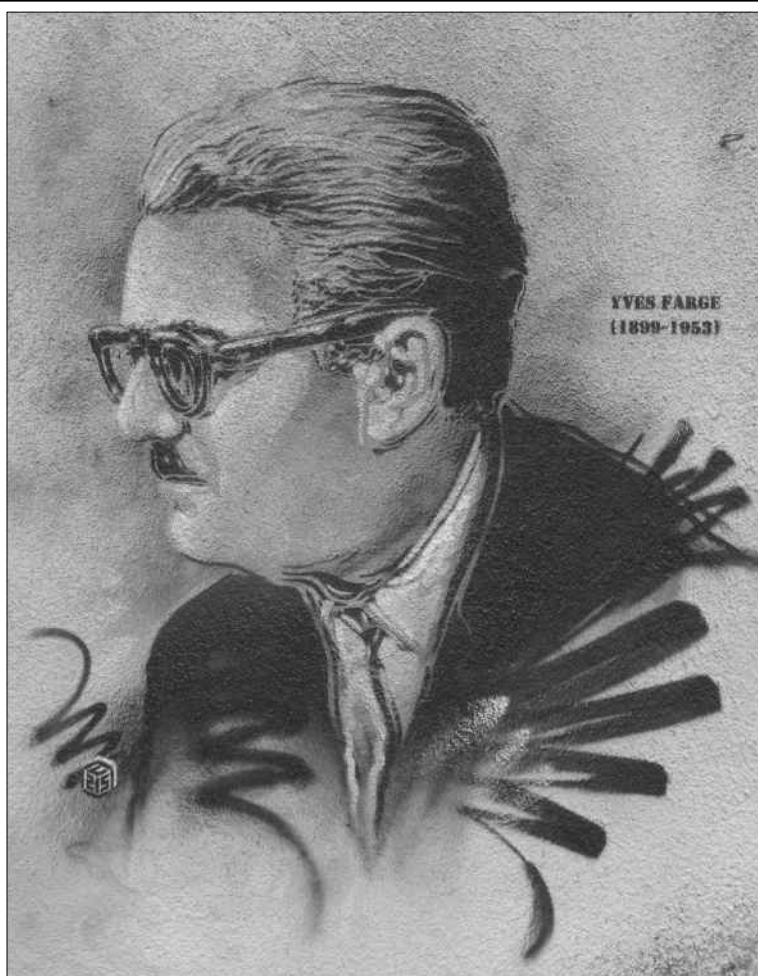
Malgré un mois de mai très pluvieux (dont certains d'entre vous en ont subi les conséquences) le Vercors-Royans est toujours classé en vigilance sécheresse par arrêté préfectoral.

Soyons chacune et chacun raisonnable et responsable dans notre consommation d'eau.

En ce temps de vacances profitez de votre famille, de vos amis et prenez soin de vous et de vos proches.

Bel été à toutes et à tous.

*Le Maire,  
Andrée Séquier*



## **C215 Yves FARGE**

Christian Guémy, alias C215 est l'un des portraitistes les plus reconnus de la scène « STREET ART » mondiale. Il présente ses œuvres dans les rues du monde entier depuis les années 2000.

Pour leurs actions au service de la paix, 1038 femmes et hommes ont reçu la Croix de la Libération et sont appelés Compagnons de la Libération.

C215 met en honneur l'engagement de ces personnes dans une exposition au musée de l'Ordre de la Libération à Paris.

Le Mémorial de la Résistance a voulu rendre hommage à celles et ceux qui se sont engagés pour notre liberté d'aujourd'hui.

C215 a été invité en résidence pour la création de portraits originaux. Une année de préparation pour choisir 7 portraits, les travailler, préparer les pochoirs, réfléchir à leur emplacement dans le Mémorial et hors les murs. 5 portraits ont été créés au Mémorial : Geneviève Blum-Gayet, Léa Blain, François Huet, Pierre Dalloz et Eugène Chavant, un à Vassieux : Georges Magnat, et Yves Farge à Saint-Martin sur la façade de l'immeuble de la poterie.

### **Pourquoi Yves Farge (1899-1953) ?**

Né à Salon de Provence (Bouches-du-Rhône) il travaille pour le progrès de Lyon au moment de la déclaration de guerre. Yves Farge entre dans la Résistance et contribue à la fondation du mouvement « Franc-Tireur ».

En 1942 il rencontre Jean Moulin qui lui confie la mise au point du Plan Montagnards. Traqué par la gestapo et la police de Vichy, il rejoint Paris où il est chargé de présider le Comité d'Action contre la Déportation (CAD). Nommé Commissaire de la République pour la région Rhône-Alpes par le général de Gaulle en avril 1944, il est présent à Saint-Martin aux côtés d'Eugène Chavant le 3 juillet suivant lors de la proclamation de la restauration de la République en Vercors en pleine France de Vichy et à l'heure de l'occupation allemande.

Yves Farge est Compagnon de la Libération en 1945.

En janvier 1946, il devient ministre du Ravitaillement.

# Du côté des associations...

## ASSOCIATION LES MARTINADES

### Une année 2023 riche en événements !

Pas moins d'une dizaine de projets hétéroclites à mener et suivre tout au long de cette année avec un souci permanent de proposer les animations dans des lieux publics ouverts à tous.

### Pour ce qui est déjà du "classé" pour l'association :

⇒ Une journée dédiée aux migrations humaines, végétales et animales : Migrations, vous avez dit Migrations ? Plein de documentaires en séance scolaire l'après-midi et tout public le soir avec une intervention d'un historien du réseau Traces.



⇒ Une belle après-midi (le soleil était dedans en tout cas !) avec une animation menée en collaboration avec la Médiathèque du Royans Vercors "À vue de nez" : des

lectures et des jeux autour du nez et de l'odorat pour les plus petits à la salle des fêtes suivis d'un magnifique spectacle de marionnettes "Mon nez" qui relate l'histoire de ce fameux facteur qui a perdu son nez.



⇒ Du rythme avec les stages de danse "Expression africaine".

⇒ Les soirées jeux et le grand marché de l'occasion "C'est l'occase" co-animés avec le comité des fêtes.

⇒ La fête de la musique, le 21 juin : co-organisée cette année avec l'Ancolie. Déambulation musicale et concert sous le Tilleul étaient au programme.



### Pour ce qui est de l'"en cours" :

⇒ Le cinéma itinérant tout au long de l'année et tous les mois. En général, 2 films pour le bonheur des petits et des plus grands à 18h30 et 20 h30. Les séances d'été sont programmées à 21 h.

### Pour ce qui est du "on est dessus" :

⇒ Une Soirée Cabaret le 16 septembre avec un bon repas et un encore plus bon spectacle qui suivra : « La démembrée ». Un crime rocambolesque, une récompense à qui découvrira le meurtrier, une réunion entre témoins et experts du crime... et deux femmes pour résoudre l'enquête.

⇒ Une soirée débat avec la projection du film "Des cailloux dans la chaussure" le 13 octobre suivie d'échanges avec le réalisateur et des intervenants (on ne vous dit pas tout, c'est en cours de confirmation)

⇒ Notre grand rendez-vous du court métrage : "Cours toujours" avec un thème multi-thèmes cette année, mais sûr, on va encore prendre du bon temps entre les films, le goûter, les films, le dîner.

L'association ne fonctionne qu'avec la force vive de bénévoles et d'une petite équipe qui drive les idées de projets. Rejoignez-nous si le cœur vous en dit, nous, ça nous dit bien !

Contact de l'association : [les.martinades@yahoo.fr](mailto:les.martinades@yahoo.fr)  
Pages Facebook : Cinéma du Vercors et Les Martinades

## GROUPE PATRIMOINE DU VERCORS



Belle réussite pour la sortie patrimoniale organisée le 20 juin 2023 par le Groupe Patrimoine du Vercors à la demande de l'Association Royans d'Hier et d'Aujourd'hui de Saint Jean en Royans.

Environ une quarantaine de personnes se sont retrouvées au parking du Pot du Loup pour une visite de la prairie d'Herbouilly (scialets, bornes, ruines, belvédère).

Puis une délicieuse paella servie sous le tilleul sur la place de Saint Martin a permis à tout le monde de reprendre des forces afin de terminer la journée par la visite du hameau de Tourtre.





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents bénévoles de l'APE de Saint-Julien, Saint-Martin ont organisé des animations qui permettent de financer les différentes activités scolaires (cycle ski de fond et piscine, diverses sorties pédagogiques etc...)

Cet hiver, il a été reconduit pour la seconde année, un marché de Noël où il était possible d'acheter les créations confectionnées par les élèves durant le temps scolaire ... Merci aux institutrices pour leur dévouement. Des petites douceurs et une buvette complétaient cet événement.

Une nouvelle festivité a eu lieu le 18 février ... Le bal de la Saint-Valentin .... 130 personnes ont pu s'amuser et se déhancher toute la nuit sur la piste de danse.



D'autres bals seront prochainement organisés.

Ce printemps, suite à l'aimable proposition des gérants du camping de la Porte St Martin de mettre à disposition ce bel espace pour une chasse aux œufs de pâques, l'association a souhaité offrir avec cette chasse aux œufs une belle et agréable journée aux enfants.



Ce sont 55 enfants de Saint-Julien, Saint-Martin qui ont cherché pas moins de 250 œufs et qui ont pu ensuite profiter d'un petit gouter offert.



Le samedi 1er juillet fut la seconde édition de la kermesse des écoles. Sous une belle journée ensoleillée, de nombreux habitants, parents et enfants ont pu profiter des nombreuses animations organisées : tournoi de pétanque, initiation escalade, tennis et tyrolienne, cirque, maquillage ... et bien sûr représentations et spectacles de fin d'années des élèves !

Le tout agrémenté d'un snacking et d'une buvette toute la journée.



## COMPAGNIE LA CYRÈNE



**La 4ème édition du Bazar  
de Saint Martin en Vercors  
aura lieu du 5 au 11 Août 2023**

***Le Temps ? Le Temps de Vivre !***

Avec l'aide du Comité des fêtes, de la commune et de nombreux partenaires, habitants et associations de Saint Martin et du plateau, la manifestation se prépare depuis quelques mois déjà ... Vous trouverez le programme complet de cette semaine festive joint au bulletin ...



## COMITÉ DES FÊTES

La 3<sup>ème</sup> édition du carnaval, organisé par le comité des fêtes le 22 mars, pour accueillir le printemps, a eu un grand succès malgré le report de date. Les participants ont été très nombreux (venus aussi des communes avoisinantes). Les enfants de l'école ont lancé les festivités avec la Batucada, suivie de deux spectacles de Guignol le long du parcours où ont défilé les grosses têtes fabriquées par les bénévoles du village. Monsieur Carnaval a été brûlé et un bal des enfants avec goûter a clôturé cette joyeuse après-midi ensoleillée.



Le comité s'est associé cette année, pour deux animations, avec Les Martinades : une soirée jeux le vendredi 5 mai et un vide dressing/grenier « c'est l'occase » le dimanche 28 mai.



Cet été, deux tournois amateurs de pétanque sont prévus les dimanches 9 juillet et 13 août, de 17h à 22h, avec des lots à gagner et une buvette.

Le Comité organise tous les samedis d'été, place du Tilleul, de 18h à 19h, des pots pour accueillir et renseigner les estivateurs sur les activités des alentours, avec des animations musicales et autres...

Pendant la semaine du Bazar, du 5 au 11 août, l'équipe du Comité tiendra la buvette tous les soirs, avec une petite restauration de mets locaux.

Le vide grenier de l'été est programmé le dimanche 6 août place de l'Ours (inscrivez-vous auprès de David Lambert au 06 32 58 52 69).

Pour l'automne et le début d'hiver d'autres animations seront programmées...

## ASSOCIATION LES BOBOS D'HUGO



En 2018, à l'annonce de la maladie d'Hugo 5 ans, hémophile A sévère, s'est créé un élan de solidarité local exceptionnel.

Cette initiative a été consolidée avec la création d'une association : « Les Bobos d'Hugo » (loi 1901).

Divers projets d'aménagements innovants ont été menés durant ces 4 dernières années en collaboration avec des designers et copains au bon sens : matériel médical, chambre mousse, aire de jeu, tenue de sport sur mesure, etc.

cal, représentants de l'Association Française Hémophile, du don du sang, pompiers...). La journée s'est déroulée avec des interventions et quizz sur le sujet mais a été surtout une journée avec de nombreuses animations proposées sur place : vide grenier, balades ânes, structures gonflables, spectacles, clowneries, maquillage enfant, labyrinthe géant, concerts.... (Snacking et buvette sur place / petit déjeuner offert / entrée 1euros reversé à l'AFH).

Ce projet a pu se structurer grâce à une équipe de bénévoles admirables, des partenariats avec des associations et institutions locales exemplaires et des entreprises donatrices généreuses et engagées.



**Cette année, l'association a renouvelé pour la seconde année son festival de sensibilisation festif : 'Hémofolies édition n°2' - Les Bobos d'Hugo, le samedi 8 Juillet 2023 à Saint Julien en Vercors**

Cette grande journée, dédiée à la cause, avait pour objectif d'informer sur cette maladie, de sensibiliser à la différence et de rassembler le temps d'une journée le grand public et les sujets plus concernés (Table ronde animée avec corps médi-



Toute l'équipe des Bobos d'Hugo remercie toutes les personnes présentes qui ont fait de cette seconde édition une merveilleuse journée festive !

# Du côté des écoles...

## ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT JULIEN

L'année scolaire touche à sa fin et aura été riche en découvertes : nous avons tout au long de l'année, étudié différents insectes, dans la nature, grâce à des petites boîtes et loupes d'observation, mais aussi par l'intermédiaire d'élevages au sein de la classe.

Dès septembre, nous avons reçu un kit d'élevage de phasmes qui nous a fait découvrir ce drôle d'insecte et suivre son évolution toute l'année.



Ensuite, en novembre, nous avons eu des chenilles qui nous ont permis de voir les différentes phases de transformations (chenille, chrysalide, papillons) avant de les relâcher dans la cour. Quel émerveillement !

Et pour terminer l'année, le printemps nous permet de découvrir l'évolution des cochenilles, puisque nous avons reçu des larves de coccinelles qui se transforment ensuite en nymphes avant de devenir coccinelle. Elles seront très utiles

pour chasser les pucerons de notre jardin potager que nous renouvelons une nouvelle fois !

Nous avons également travaillé sur le thème de l'Afrique pour découvrir une autre culture, et pour clôturer ce projet, une exposition a eu lieu le jour de la kermesse afin de valoriser le travail des enfants grâce à l'aide précieuse de Jacqueline Fontaine que je remercie chaleureusement.



Il reste maintenant à réaliser les derniers projets comme la construction de huttes, le jardin potager, la visite du musée d'histoires naturelles de Grenoble et un cycle vélo pour apprendre à le maîtriser sur des petits parcours variés et s'initier au code de la route sur le parking de l'école.

Le cycle spéléo n'aura malheureusement pas pu voir le jour faute d'accord de l'inspection académique, et le manque de neige aura considérablement impacté le cycle ski, mais cela ne nous aura pas empêchés de passer une belle année avec les élèves !

La rentrée prochaine verra l'effectif augmenter à nouveau avec l'arrivée de 8 Petites Sections et le départ au CP des 4 Grandes Sections de cette année. On ne devrait donc pas s'ennuyer non plus l'année prochaine ! Il n'y a plus qu'à recharger les batteries pour accueillir au mieux tout ce petit monde...

*Isabelle Benoit, directrice*

## ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT MARTIN

### **Deux beaux projets pour les CM1/CM2**



C'est quoi la « mini-réserve » ? Ou plutôt une Aire Terrestre Éducative ?

C'est un terrain prêté par la mairie sur lequel on laisse la nature tranquille : on peut juste venir l'observer, la préserver et la voir évoluer.

Cette année, nous avons installé des panneaux pour informer les gens qui passeraient sur ce terrain.

Nous avons aussi comme projet, en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale proposé par le Parc Naturel Régional du Vercors, de faire une mare pour qu'il y ait plus de biodiversité ! Ou plus exactement, d'étudier la possibilité de creuser une mare. Nous sommes accompagnés de Marine, qui est accompagnatrice en montagne et conteuse.



Pour voir si ce projet est réalisable :

- nous avons étudié le terrain pour trouver le meilleur endroit pour creuser la mare et définir son emplacement : en fonction du soleil, de la pente, des arbres proches...



- nous avons fait connaissance avec la mare de Séverine et Christophe, les maraîchers : estimation de la longueur, largeur, profondeur, température, comment sont les berges...

- nous irons bientôt observer une autre mare du village pour étudier la faune et la flore (écosystème). Mais surtout, nous ferons une étude du sol, mènerons une enquête auprès des voisins, interrogerons la mairie, demanderons des autorisations... Un vrai travail de chercheurs/scientifiques !

- et enfin, pour mettre en valeur notre travail, nous ferons une petite exposition de nos recherches, avec une petite surprise artistique.

*Lilou, aidée de la maîtresse et de ses camarades.*



Les élèves de CM1/CM2 ont durant une semaine, effectué la Traversée de la Drôme à Vélo, d'Hauterives à Buis les Baronnies. Voici les petits récits et anecdotes des élèves au retour de la T.D.V :

*Léa* : La T.D.V., qu'est-ce que c'est ? C'est la Traversée de la Drôme à Vélo, d'Hauterives à Buis les Baronnies. Moi, j'ai aimé la visite de mon grand-oncle et de ma grande tante qui habitent à côté de Nyons. Ils ont apporté des olives à eux, qu'on a dégustées avec une petite tranche de pain, en attendant le repas. Moi, j'adore les grosses, grosses montées comme le col de Lunel, d'Ey et le Sommet d'Aleyrac. On a dévoré ces 200km à vélo, à plat, en montée, et bien sûr en descente ! Et si on partait pour une T.E.V. ou une T.M.V. ? Traversée de l'Europe ou du Monde à Vélo !

*Lise* : le mieux c'était le vélo car c'est quand même ça la T.D.V.. Les journées étaient à la fois longues et fatigantes mais aussi agréables et marrantes. Je pense que je me rappellerai toute ma vie de cette aventure exceptionnelle.

*Lily* : Au début, je ne savais pas trop quoi penser, ni ressentir de cette semaine à vélo... La 1<sup>ère</sup> nuit, j'étais un peu triste et les autres jours ça allait. Et à l'arrivée, j'étais prête à exploser de joie !!!

*Ana* : Moi, j'ai bien aimé quand on est passé sur le grand pont au début de la Traversée. Cette semaine à vélo m'a fait connaître un peu mieux tout le monde et je n'avais jamais remarqué que j'aimais autant le vélo !

*Thomas* : La plus grosse journée c'était mercredi, on a fait 65km, soit un quart de la distance totale ! On a eu beau temps toute la semaine, bref, c'était incroyable. Les trois cols étaient durs même si on a l'habitude que ça grimpe. Je voudrais remercier tous les accompagnateurs et les encadrants volontaires. Merci !

*Antoine* : Jeudi soir, sous la douche avec Axel, nous sommes « tapés » un énorme fou rire : la douche fuyait et en plus, j'ai glissé dans la douche, donc c'était super drôle !

*Axel* : Le jeudi soir, avant de se coucher, nous sommes écoutés et chacun notre tour, nous sommes exprimés sur ce que nous avons ressenti sur cette aventure qui a duré une semaine. Ce moment-là m'a vraiment touché.

*Lény* : Nous avons fait la T.D.V. pendant une semaine avec ma classe. Je n'ai pas aimé les cols du mercredi et dormir sur le sol, chaque nuit. J'ai aimé la grande descente après un grand col et j'ai aimé retrouver mon lit !

*Mickaëla* : Mon séjour était super. Mon jour le plus réussi c'était vendredi, quand on a fait le col, j'étais contente. Je suis arrivée en haut, j'étais fière de moi. Le paysage était magnifique.

*Louna* : Mon séjour à vélo, il était super, j'ai rapporté de très bons souvenirs. J'étais même un peu déçue de rentrer, mais mes parents me manquaient tellement ! Les paysages étaient magnifiques, avec plein de couleurs, c'était trop beau.



*Rama* : Vendredi, pendant le col d'Ey, il y a eu un moment où on voyait le petit village en bas, les champs, les montagnes et c'était vraiment beau. Et après, c'était plus que de la descente, donc j'ai eu froid. Mais c'était trop bien !

*Nicky* : Nous arrivons vite à Romans, il y a beaucoup de voitures, de camions, quelques feux rouges et pas mal de ronds-points. Puis nous passons par un barrage électrique, sur une passerelle, à la sortie de Romans.

*Billy* : Mes journées préférées c'étaient les 2 derniers jours, parce qu'il y avait des cols de 5 et 7km et qu'après il y avait d'immenses descentes. Le jeudi, à chaque fois que nous faisons une pause, il y avait des mûres (j'adore ça), du coup j'ai dû en manger au moins une branche ! J'ai aussi appris beaucoup de choses sur Antoine, Axel, Mickaëla, Louna... et moi-même.

*Coline* : A Aubres, quand on est rentré dans la salle de la Mairie, nous avons installé nos matelas, organisé nos affaires, pris notre douche... Ensuite, on a joué avec Mickaëla, Wilson et Lény avec nos doudous. Et à un moment, Wilson s'est fait piquer par un scorpion qui était caché sous une pierre. Mais il n'a rien eu.

*Malou* : La T.D.V, c'est une très belle aventure. Mon jour préféré, c'était jeudi : en vélo, c'était trop bien, surtout l'après-midi parce qu'on est passé par un chemin. Le soir avec Axel, Antoine, Lise et moi, on a fait une bataille de coussins. L'arrivée à Buis les Baronnies était un peu stressante mais très contente de retrouver mes parents.

*Tom* : Moi j'ai bien aimé quand on découvrait où on allait dormir, si c'est une salle des fêtes ou un gymnase.

*Thelma* : Les nuits dans les gymnases et les salles des fêtes. Lundi, je n'ai pas trop aimé parce qu'on était avec une autre classe. Mardi, c'était bien et on avait de la place. Mercredi, on était trop serré et c'était une toute petite salle. Jeudi, la salle était petite mais plus grande que mercredi !

*Aymie* : Jeudi soir nous sommes allés à Aubres, après avoir fait une longue journée avec un col. C'était le dernier soir, nous étions dans une salle polyvalente. Comparées aux autres salles, là, il n'y avait qu'une seule salle. Avant de s'installer, on est allé goûter et se tremper les pieds parce que pas loin, il y avait une grosse rivière.

Cette année, nous avons écrit une pièce de théâtre. Au début de l'année, nous nous sommes entraînés à interpréter des émotions ou des personnages. Puis nous avons lu un album intitulé *Mon ami Jim* et nous avons modifié l'histoire en y ajoutant les thèmes sur lesquels nous avons travaillé durant l'année comme le réchauffement climatique, la différence et la lecture. Nous nous sommes aussi inspirés du dessin animé de Michel Ocelot. Nous avons également inclus les chansons travaillées avec l'intervenante en musique, Isabelle Gourgues.

Nous avons créé des rôles pour chacun : un conteur, des spectateurs, des merles et des chauves-souris.



C'est l'histoire de merles qui ne trouvent plus à manger à cause de la sécheresse et du réchauffement climatique. Au bout d'un moment, ils vont chercher un endroit frais pour nicher et tout à coup ils voient des animaux bizarres... des chauves-souris ! Ils découvrent leur habitat : une grotte bien fraîche ! Ils veulent s'y installer mais les chauves-souris refusent car elles trouvent les merles trop différents. Sauf Jim et sa copine qui deviennent leurs amis. Finalement, toutes les chauves-souris acceptent les merles lorsqu'elles découvrent que les merles savent lire et peuvent donc leur raconter des histoires.



Nous espérons que vous êtes venus nombreux nous voir sur scène !

Cette année, nous avons fait un cycle de spéléologie. La spéléologie c'est la découverte et l'étude des grottes.



On doit porter des combinaisons et des casques. Quand on rentre dans la grotte, on peut voir des stalagmites, des stalactites ou des colonnes. On peut aussi voir des lacs ! Nous avons visité 4 grottes avec 3 spéléologues : la grotte des Ferrières, la grotte de la cheminée, grotte Roche et la grotte de l'ours à Herbouilly. Les grottes peuvent avoir des passages étroits.



Au début, certains d'entre nous avaient peur d'aller dans une grotte mais nous avons tous réussi à passer les étroitures, les toboggans, les chatières... Nous avons donc tous atteint le premier niveau en spéléo qui s'appelle la « 1ère chauve-souris ». Tout s'est donc très bien passé et nous sommes très contents et très fiers d'avoir fait de la spéléologie !

Nous sommes également fiers d'avoir participé à un spectacle créé par la Cie du Grand Larsen : le Boléro de Ravel. Nous étions plus de 200 personnes : des élèves des écoles du Royans et du Vercors, des musiciens et des musiciennes, une batucada, des choristes...

Nous avons appris des mouvements de danse et des phrases musicales avec Isabelle, notre intervenante en musique et nous avons fait 2 répétitions avec l'ensemble des participants. Le spectacle a eu lieu le vendredi 2 juin à St Laurent en Royans.



C'était un moment assez stressant car il y avait beaucoup de spectateurs mais c'était une expérience unique !!



# Les dossiers communaux...

## L'URBANISME

Tout projet d'urbanisme est soumis à un cadre législatif, il est donc indispensable de réaliser en amont les démarches nécessaires. La majorité des travaux feront l'objet d'une déclaration auprès de la mairie. Celle-ci sera ensuite instruite par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Drôme.

Les déclarations sont de deux types et nécessitent la constitution d'un dossier de demande. Ces documents sont disponibles sur le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr>.

**Les travaux devront être réalisés seulement après acceptation de la demande.**

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable  
PC : Permis de Construire

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**PORTAIL**  
DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



**Toutes les constructions < à 5 m<sup>2</sup> doivent malgré tout respecter le règlement du PLU en fonction de la zone où se situe la parcelle.**

Des conseils peuvent vous être apportés par la mairie, **merci de privilégier les échanges par mail à l'adresse suivante : [mairie-saint-martin@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-martin@wanadoo.fr)**

**Toutefois, nous vous prions en premier lieu de consulter le règlement du PLU en fonction de la zone où se situe votre parcelle, ainsi vous pourrez prendre connaissance des prescriptions s'y afférant.**

**Tous les documents relatifs à l'urbanisme sont disponibles sur le site internet de la commune : [www.stmartinenvercors.fr](http://www.stmartinenvercors.fr) ⇒ onglet Services communaux ⇒ Urbanisme ou sur le site [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)**

## NUISANCES SONORES

Avec les beaux jours, les activités extérieures se multiplient. Certaines se déroulent le soir ou la nuit, et créent des nuisances sonores.

### Moins de décibels pour un respect mutuel

Les nuisances dues au bruit créent une pollution sonore dont nous pouvons être victimes mais également auteurs, et cela souvent de manière involontaire. Lors de leurs interventions, les agents de police constatent bien souvent que les auteurs de nuisances sonores ne sont pas conscients des dérangements engendrés pour le voisinage. Pour rappel, chacun est tenu de prendre les précautions requises par les circonstances pour éviter de troubler le repos d'autrui.

Être sensible à la problématique des nuisances sonores, c'est faire preuve de respect pour le droit à la tranquillité de ses voisins. C'est parfois aussi le fait de faire preuve de tolérance face à des activités temporaires et particulières telles que des fêtes ou des manifestations sportives ou des lieux de rencontre en période estivale.

C'est ainsi que peut se développer un bon esprit de voisinage.

### Huit propositions pour une meilleure cohabitation :

- ✓ Diminuer le bruit dès 22h00
- ✓ Aviser les voisins lors d'une fête privée
- ✓ Éviter les jeux bruyants en soirée
- ✓ Moins de basses et de volume sur la chaîne stéréo
- ✓ Le soir, parler à voix basse dans et à proximité d'habitations
- ✓ Éviter de claquer les portières de voiture
- ✓ Ne pas laisser tourner le moteur inutilement à l'arrêt
- ✓ Ne pas déplacer des meubles en les poussant

**Le respect des uns + La tolérance des autres =  
L'esprit de bon voisinage**



« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » : l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme doit toujours être présent à l'esprit de chacune et chacun d'entre nous.

## FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.



**LE FRELON ASIATIQUE  
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**SIGNELEZ SA PRÉSENCE !**

### ➤ Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### ➤ 2022 : Des indicateurs à la hausse

La **saison 2022** a été une **année très tendue** en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le **nombre de nids découverts a explosé** (augmentation de **+93%** par rapport à 2021).

**Sur Saint-Martin, il a été signalé et détruit 3 nids.**

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

### ➤ Comment signaler un individu ou un nid ?

**Vous êtes invités à contacter la mairie qui se chargera de réaliser le signalement via la plateforme en ligne.**

# Le social sur le plateau ...

## Belle dynamique à la Croix-Rouge du Royans-Vercors !



Unité locale du Royans-Vercors

réparer son véhicule, effectuer un déménagement...

Basée à Saint-Jean-en-Royans, la Croix-Rouge du Vercors Royans est composée d'une cinquantaine de bénévoles.



Une partie de l'équipe des bénévoles

Elle travaille en collaboration avec les assistantes sociales du département et les CCAS des communes mais il y a toujours possibilité de s'adresser directement à l'association. Ses ressources proviennent des subventions des communes, de la vente de vêtements de sa vestiboutique ainsi que de la vente au poids de vêtements provenant des containers installés sur le territoire dont un à La Chapelle-en-Vercors face à la recyclerie.

La Vesti Boutique située place de l'église à St Jean en Royans est ouverte à tous. Cette boutique dite « solidaire » propose des vêtements d'occasion et/ou neufs à des prix bas.



Elle fait partie des 6 unités locales qui composent la Croix-Rouge de la Drôme. Si certaines de ces unités ont deux missions : le secourisme et le social, celle du Royans-Vercors n'a qu'une mission d'action sociale. Elle soutient les ménages en difficulté en accordant des bons d'essence ou des aides ponctuelles pour faire

N'hésitez pas à pousser la porte de la boutique, vous ferez une bonne action car vos achats permettront d'augmenter l'aide aux personnes dans le besoin.

Depuis 2 ans, dans son nouveau local de 350m<sup>2</sup> situé 6 impasse des Planches dans la ZA les Dodoux, l'unité locale a ouvert une épicerie sociale. Cette épicerie ne vient pas « en concurrence » des Restos du cœur, mais en complément, elle est destinée aux personnes rencontrant des difficultés financières. Les produits proposés à la vente à des prix modiques (10% de leur valeur) proviennent de la Banque alimentaire et des ramasses dans des grandes chaînes de distribution. Cette épicerie a pour ambition de promouvoir une alimentation saine et équilibrée avec un petit budget mais aussi être un lieu de rencontre, d'échange pour les personnes en précarité souffrant d'isolement social.

Depuis le début de l'année, en complément de l'épicerie sociale « en dur », il a été mis en place une épicerie sociale roulante afin d'être au plus près des personnes en difficulté. Elle tourne tous les vendredis et s'arrête le matin à La Chapelle-en-Vercors, c'est une expérience d'une durée de 6 mois, la décision sera prise à la rentrée pour savoir si elle est maintenue.



L'activité de l'unité, c'est également des braderies dans le Vercors et le Royans, des maraudes tous les mercredis à Valence, des randonnées une fois par mois pour les personnes isolées, mais la Croix-Rouge c'est aussi partager des moments conviviaux entre bénévoles.



Alors si vous souhaitez nous aider dans nos missions, vous pouvez nous contacter au :

06 07 46 76 17 ou 06 08 16 30 74

Jean-Yves Wiss





**REMAID France Victimes 26 est le service départemental d'aide aux victimes d'infractions pénales, de médiation et d'enquêtes socio-judiciaires.** Le sigle REMAID signifie Réconfort, Ecoute, Médiation, Aide, Information sur les Droits.

Créée en 1990 à l'initiative de magistrats drômois, l'association a notamment pour mission de promouvoir l'assistance aux victimes et la reconnaissance de leurs droits, ainsi que le règlement amiable des conflits.

Le terme de victimes recouvre une grande diversité de situations allant de la violence conjugale aux coups et blessures, en passant par les vols avec violence, les cambriolages, les abus sur personnes vulnérables, les escroqueries, les accidents de la circulation, jusqu'aux viols et aux meurtres. La liste est loin d'être exhaustive, mais dans tous les cas de

figure il s'agit d'atteintes aux personnes ou à leurs biens justifiant le dépôt d'une plainte.

L'association est composée d'une vingtaine de salariés juristes et psychologues, ainsi que d'une trentaine de bénévoles issus des métiers du droit, de la santé et du social.

Les juristes ont pour mission de délivrer une information fiable aux victimes au plus près de la commission des faits et à tous les stades de la procédure, de les aider à faire valoir leurs droits et à obtenir réparation des préjudices subis, en travaillant en lien avec les partenaires concernés (services judiciaires, police et gendarmerie, avocats, travailleurs sociaux...).

Les psychologues interviennent sur les répercussions psychiques qui découlent de l'infraction subie et qui peuvent entraîner des troubles du sommeil et de l'alimentation, de l'anxiété, une perte de confiance en soi ou d'autres symptômes.

Les bénévoles, quant à eux, tous formés et supervisés, constituent un appui indispensable aux salariés ; ils ont en charge un premier niveau d'accueil et d'écoute, l'accompagnement aux audiences et certaines autres missions (médiation, administration ad hoc).

**Comment nous contacter :**

- En prenant RDV (Tél. : 04.75.55.39.34) sur notre permanence d'accueil à l'Espace France Services de ST JEAN EN ROYANS les 3èmes lundis du mois
- En composant le 116006 (service et appel gratuit 7j/7)

**Tous nos services sont gratuits et confidentiels pour les personnes victimes.**

116  
006

**Numéro d'aide aux victimes**

Service et appel gratuits 7j/7j

Hors France métropolitaine, composez le +33 (0)1 80 52 33 76 (numéro non surtaxé)

# Du côté du PNRV...



Le samedi 24 juin a eu lieu la fête de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) à Saint Julien. C'était l'occasion de clore ce superbe projet autour de l'observation de la biodiversité sur notre commune qui a duré deux ans. Il nous a permis de diriger notre attention vers les chauves-souris, les arbres remarquables, les zones humides ainsi que les insectes pollinisateurs...



Une centaine de personnes, enfants, parents et grands-parents ont pu profiter des diverses animations proposées tout au long de la journée, suscitant des retours très positifs.

Un film sur le projet de l'ABC a été proposé et qui a donné lieu à une discussion avec le réalisateur. Les enfants ont pu faire des dessins sur place et les élèves de la classe de CM ont présenté leurs travaux sur la biodiversité.



La journée s'est terminée avec une sortie chauves-souris qui a rassemblé pas moins de 18 personnes.

Il ne nous reste plus qu'à attendre l'arrivée, à l'automne, de notre Atlas communal sous la forme d'un livret d'une vingtaine de pages.

Nous pouvons remercier l'aide de Maxime l'an dernier, Lison cette année, tous les deux embauchés par le PNRV pour nous guider dans cette démarche d'observation ainsi que Chrystelle Caton, notre chargée de mission au niveau du Parc.



# Habitants et acteurs locaux

## UNE NOUVELLE OFFRE DE SOIN À L'ESPACE SANTÉ



Robin Matassoni, psychomotricien, a ouvert son cabinet au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Santé à l'automne 2022. Diplômé d'état depuis 2015, il est un professionnel de santé paramédical qui exerce sur prescription. Il intervient principalement à son cabinet et peut se déplacer à domicile selon les besoins. Mais qu'est-ce que la psychomotricité ?

La psychomotricité est un soin qui considère l'être humain dans sa globalité, l'esprit et le corps

comme interdépendants. Dans le corps s'expriment des tensions, des dysfonctionnements, des souffrances et des douleurs, des modes de relation aux autres qui entravent les processus d'évolution et d'adaptation. Le psychomotricien aide le patient à les exprimer et à les dénouer par l'intermédiaire de jeux spontanés, de mises en situation psychocorporelles et émotionnelles (relaxation, respiration, expression corporelle, parcours moteurs...).

Ce soin s'organise en deux temps. Le psychomotricien établit un bilan psychomoteur qui rend compte des difficultés et des compétences du patient. Ce bilan permet ensuite d'établir un projet thérapeutique avec des axes de travail individualisés.

La psychomotricité s'adresse à tous les âges de la vie : des tout-petits à la personne âgée. Les motifs de consultations fréquents pour les enfants sont les retards de développement psychomoteur (acquisition de la marche...), les troubles neurodéveloppementaux et des apprentissages (TSA, TDA/H, dyspraxie, dysgraphie...) ainsi que les troubles du comportement (intolérance à la frustration, difficultés de gestion des émotions...). Pour les jeunes et les adultes, les consultations concernent des problématiques plus ciblées comme les troubles de l'image du corps, des conduites alimentaires ou encore des difficultés de gestion du stress. Enfin, chez la personne âgée, la psychomotricité est indiquée lors de perte d'autonomie, de maladies dégénératives (Parkinson, Alzheimer, perte des repères spatiaux et temporels...).

Les soins psychomoteurs **ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale**. Des financements peuvent être envisagés au cas par cas, sur demande spécifique auprès de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) ou auprès de la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) dans le cadre de dépistage pour les enfants de 0 à 7 ans. Certaines mutuelles peuvent également prendre en charge une partie du coût des séances.

**Contact : 06 33 89 00 89**

## LE CROQUANT, UNE RESTAURATION ITINÉRANTE DANS LE VERCORS



Depuis septembre 2022, Jeanne Vanderkam et Pierre Fonteniaud, originaire respectivement de Franche-Comté et d'Auvergne, sont de retour sur le Vercors après avoir passé un an au pays basque. Ils ont eu un coup de cœur pour le Vercors et c'est là qu'ils désirent trouver une ferme afin de transformer les produits dans le but d'alimenter une activité de restauration.

Mais en attendant de concrétiser ce projet, ils ont décidé de proposer une offre de restauration dans un food-truck. Cette petite remorque ambulante, conçue et réalisée sur mesure par l'entreprise « Beau comme un camion », se balade dans les différents villages du Royans-Vercors.

Les plats sont élaborés à partir des produits des agriculteurs locaux. Au menu chaque jour il est proposé un croque ou pain garni, un plat du jour avec l'un ou l'autre en choix végétarien et bien sûr un dessert du jour.

Bonne nouvelle, il est également possible de privatiser le food-truck pour un événement privé, associatif...

Venez les retrouver sur le Vercors Sud :

**Lundi midi à St Martin en Vercors, lundi soir pendant l'été**

Mardi soir à St Julien en Vercors

Jeudi midi à La Chapelle en Vercors sur le marché

**Pour tout renseignement : 07 70 45 79 29 / mendi26420@gmail.com /**

**www.lecroquantfoodtruck.com**



## L'ENTREPRISE DE BOIS DE CHAUFFAGE JOËL BELLIER BÉNISTAND FÊTE SES 20 ANS !



*Sur cette photo prise à Herbouilly, nous avons au 1<sup>er</sup> plan avec le bétet Marcel Bellier Bénistand le grand-père de Joël puis Jean Maréchal un cousin et enfin Michel Bellier Bénistand le père de Joël.*

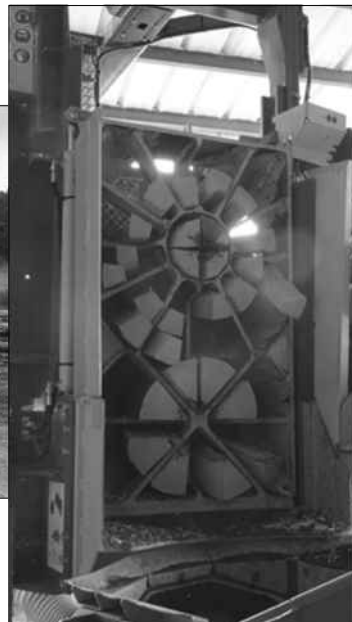
Tout a commencé en 2003 à Tourtre. Mais très rapidement l'entreprise s'installe à Ste Eulalie en Royans en 2004.

Joël c'est la 3ème génération de Bellier Bénistand qui travaille dans le bois !

Le bois en grume, acheté sur pied ou en bord de route, provient de la Drôme et de l'Isère. À leur arrivée sur l'aire de stockage, les grumes sont reprises et déposées sur la chaîne de production automatisée et conduite par une seule personne.



Une fois le bois mis en bûches, celles-ci passent toute au cribleur afin de les nettoyer.



La réussite de l'entreprise Bellier Bénistand c'est le travail d'un couple !



Joël sur le terrain va voir les coupes de bois, effectue le marquage des pistes d'exploitation si besoin, échange avec les exploitants forestiers, transforme les grumes en bûches, planifie et réalise les livraisons.

Sandrine s'occupe de toute la partie administrative : achat des coupes de bois, prise des commandes de bois de chauffage, facturation, audits de certification. Évidemment pour tous les deux, les semaines ne sont pas de 35 h !



L'entreprise est certifiée PEFC. Cette certification forestière atteste de la gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques. Elle garantit l'application de règles strictes par tous les intervenants (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers).



L'entreprise est également labellisée CQB+ (Chaleur Bois Qualité +). Cela garantit une production et une distribution de produits bois de qualité et assure ainsi aux clients une qualité de produits et de services.



# Parlons de nos aînés...

## Repas des seniors

Le repas des seniors 2022 n'a pas eu lieu en fin d'année comme habituellement. Non, il s'est déroulé ce jeudi 29 juin 2023 à l'Auberge de Roybon et a obtenu un franc succès. En effet, 54 personnes ont profité de ce joli moment de convivialité, apprécié l'excellent repas préparé et écouté avec plaisir Michel Fontaine et son accordéon au moment du café.



L'organisation du repas des seniors au printemps a été validée par toutes les personnes présentes.

Il a donc été décidé qu'en fin d'année 2023 un colis gourmand sera proposé à tous les seniors de la commune de plus de 70 ans. En 2024 le repas aura lieu à nouveau au printemps.

## Madame Josette Michal : 1933 - 2022

### Une vie consacrée à l'accueil des enfants

C'est dans sa maison à Villard de Lans, dans les années 1950, que Josette accueille des enfants qui viennent profiter du " bon air" des montagnes.

Son projet de vie se précise ensuite lorsqu'elle se retrouve seule avec ses deux filles. Elle n'a alors cessé de travailler dur pour acquérir la maison qui lui permettra de le réaliser.

En 1962 son rêve devient réalité. Elle achète avec l'aide de ses parents "le Moulin de l'Olive" à Saint Martin en Vercors.

Ensemble, ils rénovent rapidement le bâtiment principal pour accueillir les enfants. Herminie, sa mère, est à la cuisine ou au jardin pendant que Germain, son père, est au service, à l'entretien ou aux travaux et Josette est à l'organisation, à la peinture au ménage et aussi à l'accueil.

Elle se partage entre un travail salarié, les travaux et l'ouverture du Moulin durant les vacances ; une triple activité qu'elle assure avec toujours beaucoup de vitalité et de courage, sans jamais se plaindre.

Sa gentillesse et sa générosité ont rapidement conquis enfants et parents, les demandes sont de plus en plus nombreuses et la maison s'agrandit au cours des années.

En dehors des vacances scolaires, elle accueille des classes de neige, classes vertes et fait appel en priorité aux jeunes du village et des environs pour travailler au Moulin. Puis le CIORTF (Comité interentreprise) la sollicite pour louer sa maison et lui propose la fonction de gestionnaire.

Ce fut pour Josette une belle rencontre de partage et de bonne entente.

Josette a consacré sa vie à améliorer le confort du Moulin, à veiller au bien être de chacun.

En parallèle, il lui était important de s'investir dans la vie du village.

Elle se présente au conseil municipal et assure trois mandats de 1983 à 1995.

Elle participe également à la création des "Ateliers d'Herbouilly" accueillant les enfants de Saint Martin et propose des activités de loisirs.

En 2002, pour son plus grand plaisir, elle passe la main à son petit-fils Fabien. Elle peut ainsi rester dans sa maison et lui transmettre son expérience. 40 ans d'activité pour Josette et déjà 21 ans pour Fabien.

Le Moulin était son havre de paix, sa raison de vivre jusqu'aux dernières années de sa vie.

## LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

**112** 📞

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

**15** 📞

SAMU

**17** 📞

POLICE SECOURS

**18** 📞

SAPEURS POMPIERS

**114** 📞

PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

**115** 📞

HÉBERGEMENT D'URGENCE

**119** 📞

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

**3977** 📞

MALTRAITANCES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

**3919** 📞

VIOLENCES FEMMES / INTRAFAMILIALES

**3920** 📞

HARCÈLEMENTS ET VIOLENCES SCOLAIRES

# infos pratiques

## Le compost partagé

Devant le succès renouvelé du compost partagé au village, la CCRV a fourni des bacs spéciaux pour remplacer les palettes du début de l'expérience. Nous en avons désormais 4 : un pour le broyat, un autre pour les apports et deux qui servent à la maturation du compost.

Il s'agit de déposer ses biodéchets dans le bac des apports et de les mélanger avec du broyat. Le reste du processus dépend du travail des vers de terre qui se chargent de transformer le tout en terreau, riche en nutriments pour les jardins et jardinières.

Le 3 avril a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle installation en présence d'Andrée Séquier notre maire, Lucie Valentin adjointe, des autorités de la commission environnement de la CCRV et d'une poignée d'habitants. Après les discours, les échanges autour du compost et la distribution de bio-seaux, la cérémonie

s'est clôturée par un verre de l'amitié.

**Notre village est désormais prêt pour l'an 2024, où nous ne pourrons plus déposer de biodéchets dans les poubelles grises. Tout le monde devra déposer dans le compost partagé ou dans les composts privés. La terre nous en sera reconnaissante et notre facture de ramassage des ordures augmentera d'autant moins !**

Appel aux bonnes volontés : Si quelqu'un broie des branches et ne sait que faire des copeaux, ils seront les bienvenus dans le bac du broyat.



Bon compost à toutes et tous !

### Infirmier, infirmières :

Marie Golain  
Angélique Gouy-Pailler  
Fabienne Comoglio  
Franck Domy  
Ophélie Zanella

06 27 86 59 67

### Médecins La Chapelle :

Dr Maire Jean-Philippe  
Dr Delorme Justine  
Prise de rendez-vous possible sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

04 75 48 20 17

04 75 73 10 22

St Martin (Sous l'hôtel)

### Kinésithérapeutes :

Julien Ughetto 06 24 35 11 76

La Chapelle en Vercors

Sébastien Fetter 04 75 48 11 69

Thomas Daidone

Sophie Lagot

### Orthophonie :

Gaëlle Salabert 04 75 02 54 85

Rez-de-chaussée de l'espace Santé

### Kinésiologie :

Any Bellier 06 12 67 66 78

### Psycho-motricien

Fabien Matassoni 06 33 89 00 89

### Réflexologie :

Caroline Boudry 06 83 04 16 51

1er étage de l'espace Santé

### Sage-femme :

Olympe Charles 06 08 89 61 53

### Orthophonie :

Lucie Maurin 07 70 06 35 63

Cabinet kiné St Martin

### Massage :

Marie-Paule Gilain 06 81 36 67 75

### Service aides-soignantes

à domicile ADMR : 04 76 95 94 84

### Vétérinaires :

Tristan Ruprecht et Céline Vuillermoz 04 75 48 24 13

### Pharmacie La Chapelle :

04 75 48 20 33

### Permanence de La Croix Rouge, ZI des Dodoux à St Jean en Royans :

Les mercredis de 10 à 12h  
Un container à vêtements est installé à coté de la recyclerie à La Chapelle.

### Gendarmerie de La Chapelle :

04 75 48 24 44  
Ouvert au public le jeudi de 8h à 12h

### Maison France Services La Chapelle :

04 75 24 85 85

### Conciliateur de justice :

sur RV auprès de la mairie de La Chapelle, tous les 1er jeudis du mois

### Déchèterie intercommunale :

04 75 48 18 25  
Horaires du 1er juin au 30 septembre  
Lundi et Mercredi : 13h30-16h30, Jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30, Samedi : 10h-12h et 13h-17h

### La Piste Recyclable, recyclerie à La Chapelle :

Les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30

### Médiathèque La Chapelle :

04 75 48 25 62  
L 10h-12h / Me 10h-12h30 et 14h-17h / J 10h-12h30 / V 16h-18h30 / S 10h - 12h

### Transports :

• Transport à la demande : secteur de La Chapelle en Vercors - Villard de Lans. Du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés).

Réservation 24h à l'avance au 04 28 61 26 26.  
Tarifs pour un aller simple : 5€ (<30km), 10€ (entre 31 et 60km), 12€ (>60km), gratuit < 5ans.

### • Vercors Express :

- Boucle aller-retour, chaque jeudi matin sur les cinq communes du Vercors. 2€ le ticket.

- Transport à la demande : secteur Royans-Vercors, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Réservation 48h à l'avance. 4€ les 2 tickets.  
Tickets en vente directement dans le Vercors Express.

 <p><b>HORAIRE D'ACCUEIL</b> Agence Postale et Secrétariat de la mairie</p> <p>Tel : 04 75 45 51 68 Mail : <a href="mailto:mairie-saint-martin@wanadoo.fr">mairie-saint-martin@wanadoo.fr</a> Site internet : <a href="http://www.stmartinenvercors.fr">www.stmartinenvercors.fr</a></p>	
Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	10h - 12h 14h - 16h
Vendredi	10h - 12h

N° ISSN : 752096

Directeur de publication : Andrée Séquier  
Tirage en 350 ex : Numéricopie à Villard de Lans  
Ont contribué à ce numéro : équipe municipale, écoles maternelle et primaire, Les Martinades, comité des fêtes, Compagnie la Cyrène, Les Bobos d'Hugo, Jean-Yves Wiss